

Vaccination, la Ville accompagne les seniors dans leurs démarches

Mobilisée tout au long de cette période de crise sanitaire, la Cellule Seniors de la Ville va informer et orienter les publics dans le cadre de la vaccination mise en place par l'État en fonction des informations qui lui seront transmises. Tout en maintenant ses missions de contact avec l'ensemble des seniors de 65 ans et plus et de gestion des corbeilles solidaires, elle sera en charge dans un premier temps :

De contacter les seniors de 75 ans et plus qui sont considérés comme public prioritaire pour la vaccination. Ces appels seront passés dès cette semaine selon une intensité (pouvant aller de plusieurs centaines par semaines à plusieurs milliers) qui dépendra aussi des capacités de vaccination sur Avignon. Pour se faire, la Cellule Seniors se basera sur le registre des personnes âgées issu du fichier électoral complété pendant la période de distribution des masques. Cela représente plus de 5 000 personnes recensées à ce jour.

De répondre aux interrogations de ces mêmes seniors qui ont déjà commencé à appeler la Cellule (plus d'une centaine d'appels par jour) et plus largement à toute personne désireuse d'en savoir plus, notamment les personnes malades considérées comme à haut risque.

De suivre dans leurs démarches ces personnes âgées souvent peu habituées à utiliser l'informatique et les inscriptions en ligne.

En termes d'organisation, la Cellule Seniors est prête depuis la semaine dernière pour organiser à la fois les contacts avec le public senior mais aussi réceptionner les appels des usagers. La Cellule renforcera ses équipes avec 4 agents supplémentaires en fonction des besoins (soit 10 agents en charge de passer les appels et de les recevoir et 2 agents en charge du suivi et de la gestion administrative).

Les seniors peuvent contacter la Cellule Seniors par mail (seniors@mairie-avignon.com) ou via le numéro vert accessible de 9h à 18h en continu, du lundi au vendredi :

04 13 60 51 46

La Ville d'Avignon étudie depuis plusieurs semaines les salles pouvant être mises à disposition de l'ARS pour la vaccination de la population comme cela a été fait lors de la distribution des masques ou des centres de dépistage.

Ainsi, se tiendra dès demain une réunion regroupant les services de la Préfecture, de l'Agence Régionale de Santé, de la Ville ainsi que le docteur Bernard Muscat, Président de la Communauté des Praticiens sur le territoire de santé de Vaucluse pour déterminer les modalités d'organisation d'une première salle située dans le quartier de la Barbière.

La Ville est ainsi prête à mettre à disposition plusieurs salles au fur et à mesure des besoins de l'ARS, en fonction de l'acheminement des doses de vaccin.

Dès lundi 18 janvier 2021, la vaccination contre le COVID-19 est proposée aux personnes de plus de 75 ans. Le Ministère de la Solidarité et de la Santé a mis en œuvre le dispositif de campagne vaccinale qui est appliqué sur notre territoire par les services de l'Agence Régionale de Santé sous l'autorité du Préfet.

À ce jour pour la Ville d'Avignon, deux centres de vaccination sont mis en place :

- Centre de vaccination CH Avignon
305 Rue Raoul Follereau, 84000 Avignon
04 32 75 96 90

Prendre rendez-vous en ligne (4 plateformes numériques ont été retenues (Doctolib, Keldoc, Maia et santé.fr pour proposer la prise de rendez-vous en ligne)

- Centre de vaccination - SOS Médecins LE PONTET
1 Boulevard Rose des Vents, 84130 Le Pontet
04 90 14 80 23

Sur le territoire national, les services de l'État ont mis en place, pour les personnes concernées plus isolées et démunies face à ce dispositif de vaccination, un numéro de téléphone vert national (0800 009 110), afin qu'elles puissent être accompagnées dans leurs démarches.

ORGANISATION DES CANTINES - 18 janvier 2021

Dès la rentrée scolaire de septembre 2020, la Ville avait pris toutes les dispositions nécessaires pour éviter le brassage des groupes dans tous les réfectoires et dans toutes les cours d'école, en collaboration avec la direction d'école. Dans les réfectoires qui le permettent, les enfants sont installés à la même table et à la même place tous les jours. Dans les réfectoires qui ne le permettent pas, les enfants sont organisés par « groupes classe » séparés d'1 mètre minimum. Les selfs ont été condamnés pour éviter les files d'attente et les brassages. Le service est individuel (pas de panier à pain ou de pot d'eau) et à table. Les entrées et sorties ont été différenciées quand elles pouvaient l'être, dans le cas contraire, les enfants se lèvent à l'appel de leur classe et sortent. Aucun croisement de flux n'intervient. Les tables sont désinfectées et les locaux sont aérés entre chaque service et le rappel des gestes barrière est affiché dans chaque réfectoire. Les cheffes d'équipe des écoles interviennent régulièrement pour aider à cette organisation.